

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11082 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DAHMANI MOHAMED

Date de naissance :

29/02/1978

Adresse :

195 BD La gironde APPT B8 CASABLANCA

Tél. : 06 77 85 50 49

Total des frais en cours : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

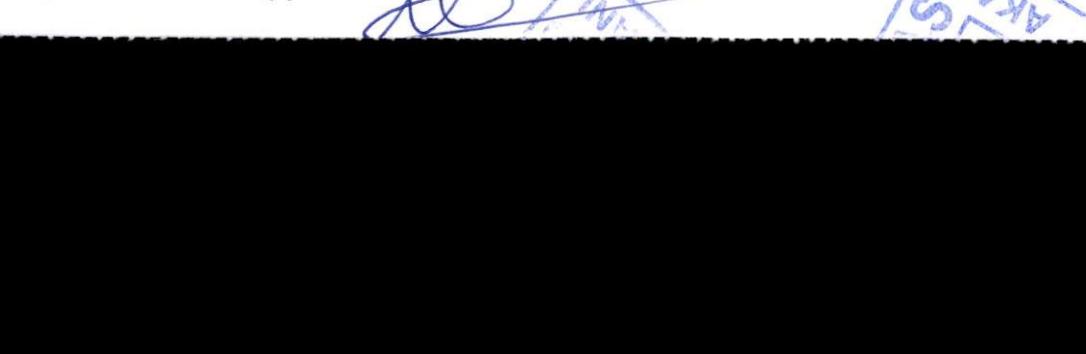
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 19/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Plaqué attestant le Paiement des honoraires
22-9220	Ce	Cest	et	Docteur Mina QUMAR Professeur Universitaire 250, Bd. Abdelloumen Lekkache Téls : 0522 25 25 26 - 06 97 14 74 41 Gsm : 0661 1474 41 Date : 09/10/201061

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. ANJU Noureddine AL Principe Moulay Abdellah 11.12.2012. 032237735	26/12/2012	B680 + PC	1000 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'DF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

The diagram illustrates a dental arch with numbered teeth. The upper arch (maxilla) has teeth numbered 1 through 8 from left to right. The lower arch (mandible) also has teeth numbered 1 through 8 from left to right. The teeth are arranged in a curve, with the first molar (number 5) being the most prominent on both arches.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mina OUMLIL

Professeur en pédiatrie

Faculté de Médecine
et de Pharmacie de casablanca

الدكتورة مينة أمليل

أستاذة جامعية في طب الأطفال
كلية الطب والصيدلة
بالبيضاء



Docteur Mina OUMLIL
Professeur Universitaire - Pédiatre
Casablanca
250, Bd. Abdelloumen 1er Etage
Rés. Abrajes Abdelmoumen - Casa
Tél/Fax : 0522 25 25 26 - 06 97 34 04 19
Gsm : 0661 14 74 41
INPE : 091201061

Dahman Almed
NFS

Ferritine

- Ac antithéau glutaminase IgA

- IgA, totale

Docteur Mina OUMLIL
Professeur Universitaire - Pédiatre
250, Bd. Abdelloumen 1er Etage
Rés. Abrajes Abdelmoumen - Casa
Tél/Fax : 0522 25 25 26 - 06 97 34 04 19
Gsm : 0661 14 74 41
INPE : 091201061

مختبرات الطبية لبيانات
L'Institut d'Analyses Médicales
Laboratoire d'ANALYSES LABOMAC Biologiste
Dr. LOUANILI Noureddine
40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casa
Tel: 0522 421422 - 0522 237705. Fax: 0522 238303

250, Bd. Abdelloumen Résidence Abrajes Abdelloumen 1 er Etage

Tél.Fax : 05 22 25 25 26 - Email : oumlilmina@gmail.com

Urgence : GSM : 06 61 14 74 41 / 06 97 34 04 19 - Pas de consultation Samedi

Date du prélèvement : 26-09-2022 à 11:34
 Code patient : 2209140174
 Né(e) le : 25-09-2021 (12 mois 2 jours)

Bébé DAHMANI Ahmed
 Dossier N° : 2209260139
 Prescripteur : Dr OUMLIL Mina

Ceci est un mail, seul le résultat papier fait foi.



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automates : Sysmex XN-2000 et Mindray BC-6800)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

Hématies :	4.60	M/mm3	(3.70–5.15)
Hémoglobine :	11.8	g/dL	(10.2–13.4)
Hématocrite :	35.9	%	(31.5–40.5)
VGM :	78	fL	(72–93)
TCMH :	26	pg	(23–32)
CCMH :	32.9	g/dL	(30.0–35.0)
RDW-CV :	14.4	%	(0.0–18.5)
Leucocytes :	10 340	/mm3	(6 000–15 000)
Polynucléaires Neutrophiles :	24	%	
Soit:	2 482	/mm3	(1 500–8 700)
Lymphocytes :	64	%	
Soit:	6 618	/mm3	(3 000–10 000)
Monocytes :	9	%	
Soit:	931	/mm3	(<1 450)
Polynucléaires Eosinophiles :	2	%	
Soit:	207	/mm3	(<700)
Polynucléaires Basophiles :	1	%	
Soit:	103	/mm3	(0–150)
Plaquettes :	539 000	/mm3	(150 000–500 000)

2209260139 – Bébé Ahmed DAHMANI

BIOCHIMIE SANGUINE

Ferritine
 (Technique ECLIA – Roche Diagnostics Cobas)

37.0 ng/mL (15.0–80.0)

Immunoglobulines A
 (Immunoturbidimétrie Cobas Roche)

0.66 g/L (0.00–1.00)

AUTO-IMMUNITE

Ac Anti Transglutaminase Ig A
 (Technique ImmunoDot)

Recherche négative

Titre :

3.40 UA/ml (<10.00)

Le dosage des anti-tTG IgA est utile au suivi du régime sans gluten

La cinétique du dosage des Ac anti-tTG A est à:

100% à 1 mois/50% à 3 mois/ 20% à 6 mois/10 % à 9 mois/Négativation à 12 mois

Quoi de neuf ?

Mesures de dépistage de la maladie coeliaque (Recommandations de H.A.S française)

En première intention, il est recommandé de

1-Doser les Ac anti-transglutaminase IgA.

2-En cas de résultat négatif, Se poser la question du régime et de doser les IgA totales.

3-En cas de déficit en IgA, de rechercher les Ac anti-transglutaminase IgG et éventuellement les anti-endomysium IgG.

En réalité, les recherches d'IgA anti-transglutaminase(Elisa) et anti-endomysium (IF)correspondent au même examen mais utilisent une technique différente (Elisa plus "facile" et robuste que l'IF).

Les marqueurs IgG ne doivent être recherchés qu'en cas de déficit en IgA totales. En l'absence de déficit et si la suspicion clinique est forte, un 2e dosage des IgA anti-transglutaminase et/ou un dosage des IgA anti-endomysium pourra être proposé, notamment chez l'enfant.

Performances diagnostiques des différents auto-Ac dans la maladie coeliaque

Les Ac anti-réticuline et les anti-gliadine sont moins spécifiques.

	Sensibilité(%)	Spécificité(%)
Ac anti-réticuline IgA	40-60	95-100
Ac anti-gliadine IgA	68-90	42-80
Ac anti-gliadine IgG	65-100	50-90
Ac anti-endomysium IgA	85-100	95-100
Ac anti-transglutaminase tissulaire IgA	95-100	90-100
Ac anti-transglutaminase tissulaire IgG	98	95

Validé par : Dr Noureddine LOUANJI

مختبر المختبرات الطبية لفروج
 Laboratoire d'Analyses Médicales
 LABOMAC
 Dr. LOUANJI Noureddine - Biologiste
 40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca
 Tél.: 0522.20.74.22 / 22.14.05 - Fax: 0522.26.83.03

INP : 093001980
 IF : 706552
 ICE : 001654761000041

FACTURE

Casablanca le 26-09-2022

MUPRAS
Bébé Ahmed DAHMANI
Prescripteur : Dr Mina OUMLIL

Demande N° 2209260139

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E22	E
0154	Ferritine	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0376	IgA totales	B150	B
0551	Anticorps anti transglutaminase tissulaire IgA si prescription isolée	B200	B

Total des B : 680

TOTAL DOSSIER : 930.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : neuf cent trente dirhams

Dr Noureddine LOUANJLI

مختبر التحاليل الطبية لوماك
 Laboratoire d'Analyses Médicales
 LABOMAC
 Dr. LOUANJLI Noureddine - Biologiste
 40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca
 Tél.: 0522.20.74.22 / 22.14.95 - Fax: 0522.26.83.03

مختبر التحاليل الطبية لوماك
 Laboratoire d'Analyses Médicales
 LABOMAC - Biologiste
 Dr. LOUANJLI Noureddine - Biologiste
 40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca
 Tél.: 0522.20.74.22 - 0522.23.77.05 - Fax: 0522.26.83.03

Prélèvement à Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P. 20.080
 Tel : 05.22.47.33.83/05.22.20.74.22/05.22.29.77.06/05.22.22.14.95/06.61.06.15.99/06.61.06.35.99/Fax : 05.22.26.83.03

e-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

Prélèvements à Domicile Tél. : 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95 / 06 61 78 93 98

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58 - Fax : 05 22 26 83 03

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

CNSS : 2102391 / ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000